

## Ce qu'il fait

Promoteur des Conventions de Genève, qui consacrent le respect de la personne humaine en temps de conflits armés (guerres, guerres civiles, troubles intérieurs), le CICR est le principal artisan du droit humanitaire international (Droit de Genève).

Il développe ce Droit pour répondre aux nécessités humanitaires d'un monde constamment déchiré par des conflits. Qu'il s'agisse de dispositions nouvelles ou de la revision de textes antérieurs, le CICR en établit les projets qui, soumis aux Etats, sont codifiés par eux sous forme de Conventions internationales.

Chaque progrès marqué par le Droit de Genève est dû à l'initiative du CICR.



### 1864

Convention de Genève du 22 août 1864 pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne.

Revisions :

Genève, 1906, 1929, 1949.

Adaptée à la guerre maritime :  
La Haye, 1899 ; Genève, 1949.